

DANS L'ACTUALITE du 30 juin au 2 juillet 2015

### **Textes officiels**

JORF n° 0151 du 2 juillet 2015

Définition du système de gestion de la qualité mentionné à l'article D. 541-12-14 du code de l'environnement

[Arrêté du 19 juin 2015 relatif au système de gestion de la qualité mentionné à l'article D. 541-12-14 du code de l'environnement](#)

JORF n° 0150 du 1<sup>er</sup> juillet 2015

Evaluation environnementale des documents d'urbanisme

[Décision n° 365876 du 26 juin 2015 du Conseil d'Etat statuant au contentieux](#)

JORF n° 0149 du 30 juin 2015

Attributions et composition des commissions régionales de la forêt et du bois

[Décret n° 2015-778 du 29 juin 2015 relatif aux commissions régionales de la forêt et du bois](#)

### **Projet de loi**

Libérer la croissance en France : le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques en examen au Sénat

Au cours de sa séance du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Sénat a adopté, en nouvelle lecture, le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques

[Petite loi du 1<sup>er</sup> juillet 2015](#)

Nouvelle organisation territoriale (projet de loi "NOTRe") : l'Assemblée examine le texte en deuxième lecture

[Jeudi 2 juillet à 9h30, 15h et 21h30, l'Assemblée poursuit l'examen en deuxième lecture du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République \(NOTRe\).](#)

### **Jurisprudence**

Marché de prestations juridiques et respect des dispositions déontologiques particulières

[CAA Lyon 18 juin 2015 communauté de communes Val Vanoise Tarentaise c/ Ordre des avocats au barreau de Paris, req. n° 14LY02786](#)

Rémunération supplémentaire du maître d'œuvre

[CAA Bordeaux 22 juin 2015 La région Martinique, req. n° 13BX01047](#)

### **Vu par ailleurs**

Contrat public

Fin des tarifs réglementés d'électricité : que doivent faire les acheteurs publics ?

[Après le guide des achats de gaz naturel, l'Association pour l'achat dans les services publics \(Apass\) et le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales \(SNDG\) proposent un guide consacré à la passation des marchés publics de fourniture d'électricité et de services associés.](#)

Source : localtis.info du 1<sup>er</sup>/07/2015

Acheteurs publics : simplifiez l'achat . Dix conseils pour réussir

[Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique rend public un fascicule formulant 10 conseils à l'attention des acheteurs publics](#)

Source : DAJ du 1<sup>er</sup>/07/2015

## Urbanisme

### Bassin d'Arcachon : le Schéma de cohérence territoriale annulé par la justice

[Le Tribunal administratif de Bordeaux a annulé le Schéma de cohérence territoriale \(Scot\) du Bassin d'Arcachon \(Gironde\), estimant que ce document d'urbanisme ne respectait pas suffisamment les impératifs légaux de protection de l'environnement et du littoral dans un « territoire d'exception » qui abrite notamment la célèbre dune du Pilat.](#)

Source : Le Moniteur du 02/07/2015

### Loi Alur : le toilettage réglementaire du Code de l'urbanisme en consultation

[Un projet de décret, mis en consultation par le ministère du Logement et de l'Égalité des territoires, opère un vaste toilettage du Code de l'urbanisme, rendu nécessaire suite à la publication de divers textes récents, principalement la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové \(dite "Alur"\).](#)

Source : localtis.info du 1<sup>er</sup>/07/2015

### Anne Hidalgo : « Le projet de la tour Triangle verra le jour »

[Par 87 voix pour et 74 contre, les conseillers de Paris ont voté en faveur de la nouvelle version du projet d'immeuble de grande hauteur à la porte de Versailles, lors de la séance du 30 juin 2015. Le dossier était bloqué depuis qu'en novembre dernier, la même assemblée avait désapprouvé une délibération portant sur la construction future de ce bâtiment dessiné par les architectes suisses Herzog & de Meuron.](#)

Source : Le Moniteur du 30/06/2015

## Environnement

### Un décret redéfinit le rôle des commissions régionales de la forêt et du bois

[Un décret d'application de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, publié au Journal officiel du 30 juin, adapte la composition et les missions des commissions régionales de la forêt et du bois - anciennement dénommées commissions régionales de la forêt et des produits forestiers -, dans le sens d'une participation élargie des acteurs de l'aval de la filière, sous la double présidence de l'État et des régions.](#)

Source : localtis.info du 02/07/2015

Collectivité territoriale

### Inventaire en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées en vue de la fusion

Le 26 juin, les représentants du personnel des conseils régionaux du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ont été réunis simultanément à Montpellier et à Toulouse pour préparer la fusion. En parallèle, les services ont débuté le travail de recension des politiques publiques. Un document de synthèse est attendu en septembre.

Source : la gazette des communes du 1<sup>er</sup>/07/2015

### La Métropole de Lyon prévoit 3,5 milliards d'euros d'investissements d'ici 2020

La programmation pluriannuelle d'investissements de la Métropole de Lyon, feuille de route des projets lancés au cours du mandat, sera votée lundi 6 juillet.

Source : le Moniteur du 1<sup>er</sup>/07/2015

## Presse

### Adoption définitive de la loi Macron avant le 14 juillet

Le Sénat a adopté le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite "loi Macron", dans la nuit de mercredi à jeudi en nouvelle lecture. Le texte devrait donc être définitivement adopté avant le 14 juillet comme l'a souhaité François Hollande.

Source : reuters.com du 02/07/2015

### Loi Macron : le Sénat de droite vote à nouveau un projet réécrit

Le Sénat a modifié puis adopté le projet de loi Macron ce mercredi soir. Le texte va repartir à l'Assemblée, qui devrait en toute logique le délester de ses réformes les plus libérales souhaitées par la droite. Le gouvernement souhaite que ce texte soit validé avant la mi-juillet.

Source : le Parisien du 02/07/2015